



AU 1^{ER} JANVIER 2020

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES
AUX PARTICULIERS

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2020.

La Caisse d'Epargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/09/2019). Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT) dans le document.

> EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2020 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽¹⁾ : Direct Ecureuil	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,52 €/mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 30,24 €/an
Tenue de compte⁽²⁾	4,30 €/trimestre - soit, pour information, 17,20 €/an
Fourniture d'une carte de débit : - carte de paiement internationale à débit immédiat : Carte Visa Classic - carte de paiement internationale à débit différé : Carte Visa Classic - carte de paiement à autorisation systématique : Carte Visa Electron Sensea	44,70 €/an 44,70 €/an 33,35 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Carte Visa Classic 1 €/retrait (à partir du 4 ^e retrait par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance Moyens de Paiement⁽³⁾	18,30 €/an⁽⁴⁾
Virement (cas d'un virement SEPA ⁽⁵⁾ occasionnel) : - en agence - par Internet	3,50 €/virement Gratuit
Prélèvement - frais par paiement d'un prélèvement SEPA ⁽⁵⁾ - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽⁵⁾	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention	8 €/opération avec un plafond de 80 €/mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site Internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018. Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D.312-1-1 A du Code Monétaire et Financier et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(2) Ces frais sont inclus dans les offres groupées de services.

(3) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88, avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13.

Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(4) Tarif en vigueur au 01/09/2019.

(5) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 2020
aux Particuliers..... 3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture.....	6
Relevés de compte.....	6
Tenue de compte.....	6
Services en agence.....	7
Services Bancaires de Base.....	8
Prestations de base.....	8

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil.....	9
E-Documents dont relevé de compte électronique.....	9
Règlement SEPAmail.....	9
AlertEcureuil.....	9
Coffre-fort numérique.....	9
Libre Service Ecureuil.....	9
Webprotexion.....	9
MoneyPitch.....	9
Agrégation de comptes.....	9
Secur'Pass.....	9
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL).....	9

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes.....	10
Virements.....	13
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.....	14
Chèques.....	14
Autres services.....	15

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Initial, Confort, Optimal.....	17
Bouquet Liberté.....	20
Enjoy.....	22
Offres Satellis.....	23
Offre Coloc'.....	24
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	25

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention.....	26
Opérations particulières.....	26
Incidents de paiement.....	26
Frais divers.....	28
Plafonnements spécifiques.....	28

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts.....	29
Crédits à la consommation.....	30
Crédits immobiliers.....	31

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire.....	32
Placements financiers.....	33
Assurance-Vie.....	35
Parts sociales.....	35
Services de Gestion Privée et Banque Privée.....	35

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurances pour vous et vos proches.....	36
Assurances pour vos biens.....	36
Assurances pour vous protéger au quotidien.....	37

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais de succession.....	38
--------------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Cartes.....	39
Option internationale.....	39
Change manuel.....	39
Virements non SEPA.....	39
Chèques.....	40
Comptes en devises.....	41

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Tarifications spécifiques agence Enjoy.....	42
--	----

12 NUMÉROS UTILILES

Assistance.....	43
Nos partenaires Assurances et Prévoyance.....	43

13 RÉSOUDRE UN LITIGE

Votre Caisse d'Épargne : votre interlocuteur privilégié.....	44
Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige.....	45

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

> OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture/clôture de compte **Gratuit**
- Service d'aide à la mobilité bancaire
 - vers la Caisse d'Épargne (Domilis) **Gratuit**
 - vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt) **Gratuit**

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

- Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches, conformément à la réglementation :
- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte,
 - la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements valides et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

> RELEVÉS DE COMPTE

- Relevé de compte électronique⁽¹⁾
 - périodicité mensuelle **Gratuit**
 - autre périodicité **Gratuit**
 - relevé annuel de frais **Gratuit**
- Relevé de compte au format papier
 - périodicité mensuelle **Gratuit**
 - autre périodicité **1,25 €/relevé supplémentaire**
 - relevé annuel de frais **Gratuit**
- Relevé de compte mensuel en braille **Gratuit**

> TENUE DE COMPTE

- Tenue de compte⁽²⁾ (hors offres groupées de services) **Jeunes (12-25 ans) Gratuit 4,30 €/trimestre soit 17,20 €/an**
- Frais de tenue et de gestion de compte de dépôt inactif⁽³⁾ (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier) **30 €/an**

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes-titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelle que forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN **Gratuit**

À SAVOIR :

L'édition du RIB/RICE ou de l'IBAN peut se faire directement sur Internet via Direct Ecureuil ou depuis les applications mobiles.

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

> SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence ou au Distributeur Automatique de Billets (DAB) Caisse d'Épargne Ile-de-France **Gratuit**
- Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) Caisse d'Épargne :
 - avec une carte de paiement **Gratuit**
 - avec une carte de retrait **Gratuit**
 - avec une carte de retrait unique **5 €/retrait**
- Retrait d'espèces au guichet agence d'une autre banque du réseau Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Remise de chèque(s)⁽¹⁾⁽²⁾ **Gratuit**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)

- Frais de recherche de document(s) de moins d'un an **15 €**
- Frais de recherche de document(s) de plus d'un an **25 €**
- Recherches multiples **sur devis**
- Photocopie de chèque
 - de moins d'un an **14,40 €/chèque**
 - de plus d'un an **17,50 €/chèque**
- Frais de recherche sur contestation non justifiée d'un mandat de prélèvement SEPA⁽³⁾ **21 €**
- Frais de recherche sur contestation non justifiée d'une opération effectuée par carte
 - en France **36 € + frais éventuels facturés par la banque du commerçant**
 - à l'étranger **66 € + frais éventuels facturés par la banque du commerçant**

AUTRES SERVICES

- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué) **24 €/an**
- Service opérations courantes illimitées **2,60 €/mois**
 - virements SEPA⁽³⁾ occasionnels ou permanents tous canaux
 - recherche de document(s)
 - réédition du code confidentiel de la ou des carte(s) détenue(s) par le titulaire
 - émission de chèque(s) de banque
- Caution bancaire immobilière, fiscale **56 € + 2 % du montant de la caution/an**
- Attestations diverses (nouveau prêt à taux 0, de conventionnalité, d'intérêts payés, fin de prêt, CAF, attestation de solde...) **20,30 €/attestation**

(1) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).

(2) Date d'indisponibilité des fonds sur compte de dépôt : 15 jours calendaires.

(3) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance) De 20,60 € à 150 €/an
- Extension de garantie De 75 € à 250 €/an selon le niveau de garanties choisi
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) De 360 € à 730 €
selon le type de serrure et le temps passé par le serrurier

> SERVICES BANCAIRES DE BASE Gratuit

(services définis à l'article D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Les paiements par prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽¹⁾, titre interbancaire de paiement SEPA⁽¹⁾ ou par virement bancaire SEPA⁽¹⁾, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾ Direct Ecureuil
- Les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la Caisse d'Epargne Ile-de-France
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne
- Deux formules de chèques de banque par mois
- La réalisation des opérations de caisse

> PRESTATIONS DE BASE

Au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du Code Monétaire et Financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte **cf. Tarif indiqué dans cette brochure**
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Gratuit**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Gratuit**
- Les paiements par prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽¹⁾, titre interbancaire de paiement SEPA⁽¹⁾ ou par virement bancaire SEPA⁽¹⁾, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance **cf. Tarif indiqué dans cette brochure**
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾ Direct Ecureuil **Gratuit**
- Les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets ou aux distributeurs automatiques de la Caisse d'Epargne Ile-de-France **cf. Tarif indiqué dans cette brochure**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **cf. Tarif indiqué dans cette brochure**

(1) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

2 BANQUE À DISTANCE

> DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET⁽¹⁾, TÉLÉPHONE FIXE⁽²⁾, TÉLÉPHONE MOBILE⁽³⁾, SMS, ETC.)⁽⁴⁾ **Gratuit**

> E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE ÉLECTRONIQUE Gratuit

> RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA⁽⁵⁾ via Règlement SEPAmail **Gratuit**

> ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- Formule individuelle Jeunes (16-25 ans) - 50 % **2,52 € TTC/mois**
- Formule famille⁽⁶⁾ Jeunes (16-25 ans) - 50 % **4 € TTC/mois**

> COFFRE-FORT NUMÉRIQUE⁽⁷⁾ Jeunes (18-25 ans) - 50 % **1,20 € TTC/mois**

> LIBRE SERVICE ECUREUIL Gratuit

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs Caisse d'Epargne)

> WEBPROTEXION Gratuit

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS etc.)⁽⁴⁾ réservés aux représentants légaux des personnes protégées

> MONEYPITCH⁽⁸⁾ Gratuit

(service sécurisé disponible sur Internet ou à partir d'une application mobile, dédié à l'analyse budgétaire et patrimoniale, incluant un service d'agrégation de comptes, des indicateurs et alertes patrimoniales)

> AGRÉGATION DE COMPTES⁽⁹⁾ Gratuit

(service d'informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes ouvert(s) auprès d'une ou plusieurs autres banque(s), disponible sur l'espace de banque à distance du client)

> SECUR'PASS Gratuit

(dispositif d'authentification forte, lié à la détention d'un smartphone, permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée)

> SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)⁽¹⁰⁾ Gratuit

(service permettant d'effectuer des opérations sensibles dans votre espace de banque à distance) **Gratuit**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe.

(3) Selon équipement et système d'exploitation.

(4) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(5) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint (époux, concubin ou personne liée au souscripteur par un PACS), non divorcé ni séparé de corps et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(7) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(8) Service réservé à la clientèle Banque Privée.

(9) Sous réserve de disponibilité.

(10) Sous réserve d'avoir communiqué votre numéro de téléphone mobile à votre agence.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> CARTES (hors cotisation à une offre groupée de services)

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation quasi-systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...).

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

COTISATION CARTE

Cartes de paiement

Carte	Visa Infinite ⁽¹⁾	Visa Platinum ⁽¹⁾	Visa Premier ⁽¹⁾	Visa Classic ⁽²⁾	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea
	Jeunes (18-25 ans) - 50 %			Jeunes (16-25 ans) - 50 %		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	-	-	136,70 €/an	44,70 €/an	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	311,10 €/an	197,90 €/an	136,70 €/an	44,70 €/an	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-	-	-	-	-	33,35 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation quasi-systématique)	-	-	-	-	38 €/an	-

■ Carte Bancaire Rechargeable MasterCard réservée aux 12-17 ans

- cotisation annuelle..... **12 €/an, Gratuit la 1^{re} année**
- réédition du code carte **1,50 €**
- rechargement occasionnel **Gratuit**
- rechargement programmé..... **3 €/an**
- remplacement de carte (perte ou vol)..... **8 €**

(1) Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(2) Carte non commercialisée auprès des mineurs sauf demande expresse du représentant légal.

Cartes de retrait

- Carte Nomade..... **Gratuit**
- Carte de retrait Tribu Cirrus (12-18 ans) (arrêt de commercialisation) **18,25 €/an**
- Carte de retrait EUFISERV sur compte de dépôt (arrêt de commercialisation)..... **20,95 €/an**
- Carte Equilibra sans code des majeurs et mineurs protégés **23 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire (arrêt de commercialisation) ou carte Nomea des majeurs et mineurs protégés..... **23 €/an**

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽¹⁾

Carte	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	Visa Classic Izicarte
	Jeunes (18-25 ans) - 50 %		
Carte de paiement internationale à débit immédiat	-	136,70 €/an	44,70 €/an
Carte de paiement internationale à débit différé	197,90 €/an	136,70 €/an	44,70 €/an

À SAVOIR

Avec la carte Izicarte, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque)..... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
 - commission proportionnelle..... **2,80 %**
 - maximum de perception **6,25 €/opération**
- Dates relatives aux opérations de paiement par carte bancaire à débit différé
 - date d'arrêt de compte⁽²⁾..... **le dernier jour du mois**
 - date de valeur⁽³⁾..... **le 4 du mois suivant**
 - date de débit des factures⁽⁴⁾..... **le 4 du mois suivant**

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

Retraits en euros (dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne **Gratuit**

(1) Izicarte est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(2) Date à laquelle la Caisse d'Epargne arrête le cumul des factures du client enregistrées dans leur ordre chronologique.

(3) Date de référence servant au calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs.

(4) Date à laquelle la Caisse d'Epargne débite le compte du client du montant total des factures cumulées depuis le dernier débit. À cette date, le solde du compte doit être suffisamment provisionné pour permettre le débit.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) :

Carte	Offre groupée de services : Satellis, Bouquet Liberté, Futéo ou Solution 16-17	Offre groupée de services : ENJOY, Offre Initial	Sans offre groupée de services	Offre groupée de services : Offre Confort, Offre Optimal
Visa Electron Sensea, Visa Classic à contrôle de solde, Visa Classic, Visa Classic Izicarte	6 retraits gratuits/mois au-delà par opération 1 €	3 retraits gratuits/mois au-delà par opération 1 €	3 retraits gratuits/mois au-delà par opération 1 €	Gratuit
Visa Premier, Visa Premier Izicarte, Visa Platinum, Visa Platinum Izicarte et Visa Infinite	Gratuit	-	Gratuit	Gratuit

- pour les majeurs protégés **Gratuit**
- Retrait SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne **Gratuit**

Retraits en devises

	Retrait d'espèces à un DAB* d'une autre banque, hors zone euro	Retrait d'espèces en agence bancaire, hors zone euro
Commission proportionnelle	2,80 %	2,80 %
Commission fixe	3,20 €	6,25 €

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités **1,25 €/mois**
- gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
- Service retraits déplacés à l'international (**offre réservée aux 12-25 ans**) (arrêt de commercialisation) **Gratuit**
- gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) et 4 retraits en devises gratuits par mois

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition de code confidentiel (hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard)..... **7,40 €**
- Refabrication de carte avant échéance⁽¹⁾..... **10,70 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement⁽²⁾
- au guichet de l'agence **18,60 €**
- sur Internet ou applications mobiles **Gratuit**
- Frais d'envoi de carte en recommandé **6,50 €**
- Frais d'envoi de carte à l'international **9 €**

* DAB : Distributeur Automatique de Billets.

(1) Sauf pour motif "choix de visuel".

(2) Sous réserve d'éligibilité.

Services de paiements électroniques

- E-carte bleue **13,75 €/an**
- S-money **Gratuit⁽¹⁾**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique (arrêt de commercialisation) **12 €/an**

Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic **10,20 €⁽²⁾**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier **Gratuit⁽³⁾**
- Carte Bancaire Rechargeable **Gratuit**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic **12,20 €⁽²⁾**

> VIREMENTS

DÉFINITION :

Le compte est débité du montant d'un virement SEPA⁽⁴⁾, permanent ou occasionnel, libellé en euros au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE

	Au guichet de l'agence ou par téléconseiller	Via Internet (Direct Ecoreuil Internet)	Via application mobile
Cas d'un virement SEPA ⁽⁴⁾ occasionnel	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent SEPA ⁽⁴⁾ (frais par virement automatisable)	2,50 €/virement	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA ⁽⁴⁾ instantané occasionnel jusqu'à 300 €	5 €/virement	-	Gratuit
Virement SEPA ⁽⁴⁾ instantané occasionnel au-delà de 300 €	5 €/virement	-	1 €/virement

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence ou par téléconseiller	Via Internet (Direct Ecoreuil Internet)	Via application mobile
Cas d'un virement SEPA ⁽⁴⁾ occasionnel	3,50 €/virement	Gratuit	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent SEPA ⁽⁴⁾ (frais par virement automatisable)	2,50 €/virement	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA ⁽⁴⁾ instantané occasionnel jusqu'à 300 €	5 €/virement	-	Gratuit
Virement SEPA ⁽⁴⁾ instantané occasionnel au-delà de 300 €	5 €/virement	-	1 €/virement

- Service Paylib entre amis **Gratuit**
(service permettant d'effectuer un virement SEPA⁽⁴⁾ occasionnel avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300 €)
- Virement (cas d'un virement SEPA⁽⁴⁾ occasionnel) valeur Jour au guichet de l'agence **15 €**

(1) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux Conditions Générales d'Utilisation de S-money.

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(3) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,20 € au-delà.

(4) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

AUTRES OPÉRATIONS

- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort **5 €/virement⁽¹⁾**

> PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA⁽²⁾

PRÉLÈVEMENTS SEPA⁽²⁾

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽²⁾ **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽²⁾ **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT SEPA⁽²⁾

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA⁽²⁾ **30,50 €/opération**
- Retrait de consentement / ajout d'un émetteur sur sa liste noire (créanciers non autorisés) au guichet de l'agence, par téléphone ou sur Internet **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvement (par couple ICS/RUM ou ICS) au guichet de l'agence, par téléconseiller **15,25 €/ligne**
- Ajout d'un émetteur à sa liste blanche (créanciers autorisés) au guichet de l'agence, par téléconseiller **15,25 €/ligne**

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

TIPSEPA⁽²⁾

- Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement SEPA⁽²⁾ **Gratuit**

> CHÈQUES

- Chéquier **Gratuit**
- Mise à disposition de chéquier à l'agence **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier
 - envoi par lettre recommandée **7,56 €/chéquier**
 - envoi par courrier simple⁽³⁾ **Gratuit**
 - envoi à l'International **Nous consulter**
- Paiement d'un chèque **Gratuit**

- Remise de chèque(s) **Gratuit**
Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré⁽¹⁾ (J : date de comptabilisation)

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité **15 jours calendaires**

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

- Émission d'un chèque de banque en agence
 - sur Livret A **Gratuit**
 - hors Livret A **11,50 €**

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois .. **7,50 €/chéquier**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur **13 €/chèque**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **22,50 €/chéquier**

> AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

Émission de chèque(s) de banque, virements SEPA⁽²⁾ occasionnels ou permanents tous canaux, recherche de document, réédition du code confidentiel de la ou des carte(s) détenue(s) par le titulaire **2,60 €/mois**

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix **8,16 €/an**
- Eparplus **8,16 €/an**

À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

(1) Après échange interbancaire.

(2) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

(3) La Caisse d'Épargne Ile-de-France se réserve le droit de suspendre ce service pour des raisons de sécurité.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

OPTION INTERNATIONALE⁽¹⁾



	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retraits par carte	Illimités ⁽⁴⁾	3/mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	4/mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽³⁾⁽⁴⁾
Paiements par carte	Illimités ⁽⁴⁾	10/mois	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾
Virements	Illimités ⁽⁶⁾	-	Illimités ⁽⁶⁾	1/mois ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁶⁾	1/mois ⁽⁵⁾
Tarification	4 €/mois		16 €/mois		18 €/mois	
Engagement	1 mois ⁽²⁾		2 mois ⁽²⁾		2 mois ⁽²⁾	

- (1) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.
 (2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 - Séjour +.
 (3) Hors frais applicables par la banque étrangère.
 (4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.
 (5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.
 (6) Virements SEPA gratuits et illimités depuis votre espace personnel de Banque à Distance.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

> INITIAL, CONFORT, OPTIMAL




Ces offres sont composées des services suivants :






	Initial	
Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾	 Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	 Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽⁵⁾ : Direct Ecureuil* ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel électronique* ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier^{(6)(7)*} ■ Les services EPARFIX et EPARPLUS (service d'épargne automatique) ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne* ■ Tenue de compte ■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro ■ Autorisation de découvert⁽⁶⁾⁽⁷⁾ 	
Formule Famille⁽⁸⁾	12 €/mois	
Formule Individuelle⁽⁹⁾	6 €/mois	
Formule Individuelle Jeunes 12-28 ans	1 €/mois	

* Services gratuits à l'unité.

- (1) Parmi les cartes disponibles : si Formule Individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
 (2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.
 (3) Les Cartes Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
 (4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
 (5) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.
 (6) À l'exception des clients mineurs.
 (7) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.
 (8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.
 (9) Si fourniture d'une 2^e carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

	Confort		
Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾			
	Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier ⁽³⁾ ou Visa Premier IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽⁵⁾ : Direct Ecureuil* ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel électronique* ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier ^{(6)(7)*} ■ Les services EPARFIX et EPARPLUS (service d'épargne automatique) ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne* ■ Tenue de compte ■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro ■ Autorisation de découvert⁽⁶⁾⁽⁷⁾ ■ Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 €⁽⁷⁾ ■ Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)⁽⁸⁾ 		
Formule Famille⁽⁹⁾	14 €/mois		19 €/mois
Formule Individuelle⁽¹⁰⁾	9 €/mois		14 €/mois
Formule Individuelle Jeunes 12-28 ans	2 €/mois		

	Optimal				
Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾					
	Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa Classic IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier ⁽³⁾ ou Visa Premier IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Platinum ⁽³⁾ ou Visa Platinum IZICARTE ⁽⁴⁾ Débit Différé	Visa Infinite ⁽³⁾ Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽⁵⁾ : Direct Ecureuil* ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel électronique* ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier ^{(6)(7)*} ■ Les services EPARFIX et EPARPLUS (service d'épargne automatique) ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne* ■ Tenue de compte ■ Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour + ■ Autorisation de découvert⁽⁶⁾⁽⁷⁾ ■ Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000 €⁽⁷⁾ ■ Des virements SEPA** instantanés (Instant Payment) ■ Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus ■ Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)⁽⁸⁾ 				
Formule Famille⁽⁹⁾	27 €/mois		34 €/mois	44 €/mois	
Formule Individuelle⁽¹⁰⁾	20 €/mois		25 €/mois	35 €/mois	
Formule Individuelle Jeunes 12-28 ans	4 €/mois		8 €/mois		

* Services gratuits à l'unité.

(1) Parmi les cartes disponibles : si Formule Individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Les Cartes Visa Classic et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(6) À l'exception des clients mineurs.

(7) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.

(8) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88, avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(9) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(10) Si fourniture d'une 2^e carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

* Services gratuits à l'unité.

** SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

(1) Parmi les cartes disponibles : si Formule Individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum, 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(6) À l'exception des clients mineurs.

(7) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne.

(8) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88, avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(9) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.







(10) Si fourniture d'une 2^e carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

> BOUQUET LIBERTÉ (arrêt de commercialisation)

L'offre Bouquet Liberté se compose d'un socle de services essentiels avec la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

Cotisation à une offre groupée de service (mensuelle)*	 Visa Electron Sensea	 ** Visa Classic ⁽¹⁾ ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à Débit Immédiat	 ** Visa Classic ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à Débit Différé	 ** Visa Premier ou Visa Izicarte Premier	 ** Visa Platinum ou Visa Izicarte Platinum	 ** Visa Infinite
Une carte au choix						
Tarif standard	8 €	8 €	8 €	14,10 €	19,15 €	27,90 €
Tarif standard avec cryptogramme dynamique ⁽³⁾			9 €	15,10 €	20,15 €	
Tarifification jeunes (12-21 ans)	1 €	1 €	1 €	2 €	-	-
Tarifification jeunes (22-25 ans)	- 50 % sur Tarif standard					
Tarifification jeunes (26-27 ans)	- 30 % sur Tarif standard					
Tarifification jeunes (28-29 ans)	- 15 % sur Tarif standard					
Des services inclus dans le socle						
Compte de dépôt (simple ou joint)***						
Tenue de compte						
Relevé de compte mensuel (papier ou électronique)***						
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte formule individuelle ⁽⁴⁾)						
Autorisation de découvert ⁽⁵⁾						
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽⁶⁾						
Direct Ecureuil***						
Chéquier ⁽⁵⁾ ***						
Libre Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs Caisse d'Épargne)***						
6 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) ⁽⁷⁾						

* La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue (la plus chère si deux cartes incluses dans l'offre).

** Service non commercialisé auprès des mineurs sauf demande expresse du représentant légal pour la carte Visa Classic uniquement.

*** Services gratuits à l'unité.

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Arrêt de commercialisation.

(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(5) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(6) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(7) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

Avantages couples et offres supplémentaires	
Votre 2 ^e Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint	- 50 % sur Tarif standard⁽¹⁾
Cotisation seconde carte, identique à celle détenue ou de gamme inférieure sauf Visa Infinite	- 50 % sur Tarif standard⁽¹⁾
Cotisation seconde carte avec cryptogramme dynamique, identique à celle détenue ou de gamme inférieure sauf Visa Infinite (arrêt de commercialisation)	- 50 % sur Tarif standard⁽¹⁾ + 12 €/an

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services inclus dans le socle)

SERVICES "DU QUOTIDIEN"		
	TARIF MENSUEL À L'UNITÉ	
Retraits déplacés illimités	1,25 €/carte	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) : arrêt de commercialisation	Gratuit	
Eparfix ou Eparplus (service d'épargne automatique)	0,68 €	
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	4 € Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	16 € Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
Opérations courantes illimitées ⁽²⁾	2,60 €	
Franchise d'agios dans la limite de 10 € d'intérêts débiteurs par trimestre ⁽²⁾	1,65 €	
Coffre-fort numérique ⁽²⁾	1,20 € Jeunes (18-25 ans) Gratuit	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle	2,52 € Jeunes (12-25 ans) Gratuit	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule famille ⁽²⁾	4 €	
e-Carte Bleue ⁽²⁾	1,14 €	
SERVICES "ASSURANCES" ⁽³⁾⁽⁴⁾		
	TARIF MENSUEL À L'UNITÉ	
Protection Juridique ⁽⁴⁾		
- souscription avant le 24/03/2014	5,94 €⁽⁵⁾	
- souscription à compter du 24/03/2014	6,89 €⁽⁵⁾	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1 ⁽⁴⁾	2,81 €⁽⁵⁾	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2 ⁽⁴⁾	6,31 €⁽⁵⁾	
Sécur'Média Famille - Formule 1 ⁽⁴⁾	4,39 €⁽⁵⁾	
Sécur'Média Famille - Formule 2 ⁽⁴⁾	8,89 €⁽⁵⁾	
Assurance sur Epargne ⁽⁴⁾	2 €⁽⁵⁾	
1 service	2 services	3 services
10 % de remise sur le prix à l'unité ⁽⁶⁾	15 % de remise sur leur prix à l'unité ⁽⁶⁾	20 % de remise sur leur prix à l'unité ⁽⁶⁾

(1) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(2) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(5) La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

(6) Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

> ENJOY

L'offre ENJOY est une offre groupée de services réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces

Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

L'offre ENJOY comprend les produits et services suivants :

Service e-Documents dont le relevé de compte mensuel électronique*	2 €/mois soit 24 €/an
Tenue de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde	
Chéquier (sur demande) ^{(1)*}	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽²⁾ : Direct Ecureuil*	
Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs Caisse d'Epargne)*	
Nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne*	
3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	
Adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle	
Service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)*	
Virements (cas d'un virement SEPA ⁽³⁾ occasionnel sur Internet)*	
Prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽³⁾ sur Internet)*	
Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic à contrôle de solde : - utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne*, - réédition du code confidentiel, - frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire en cas de perte, vol ou usage frauduleux*, - re-fabrication de la carte avant échéance, - fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance Direct Ecureuil sur Internet et/ou sur l'application bancaire mobile* (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte).	

* Services gratuits à l'unité.

(1) Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(3) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

> OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt* incluant la tenue de compte et le relevé de compte mensuel*, la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾), le Service Opposition⁽¹⁾, Satellis Assurance⁽¹⁾, la mise en place d'un échéancier de virements SEPA⁽²⁾, le service d'épargne automatique (Eparfix ou Eparplus), les frais d'émission d'un chèque de banque (1/an), les frais d'opposition sur un chèque ou de retrait du consentement sur une autorisation de prélèvement (1/an), la réédition du code confidentiel et/ou le remplacement de carte (1/an), les retraits d'espèces aux DAB d'une autre banque (zone euro)*. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra interbancaire (arrêt de commercialisation), carte Nomea ou Carte Equilibra sans code	3,30 €/mois soit 39,60 €/an
Carte Visa Electron Sensea	4 €/mois soit 48 €/an

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation** à une offre groupée de services	Satellis Essentiel	Satellis Essentiel Plus	Satellis Intégral
Carte Visa Electron Sensea	8,90 €/mois soit 106,80 €/an	9,55 €/mois soit 114,60 €/an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽³⁾ à débit immédiat	8,90 €/mois soit 106,80 €/an	9,55 €/mois soit 114,60 €/an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽³⁾ à débit différé	9,50 €/mois soit 114 €/an	10,25 €/mois soit 123 €/an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽³⁾ à débit immédiat	-	-	16,60 €/mois soit 199,20 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽³⁾ à débit différé	-	-	16,60 €/mois soit 199,20 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : carte Visa Infinite	-	-	32,35 €/mois soit 388,20 €/an
Cotisation seconde carte (identique à celle détenue, sauf Visa Infinite)	-50 % sur Tarif standard		

* Services gratuits à l'unité.

** Demi-tarif pour les jeunes de 18 à 25 ans.

(1) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition et Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

(3) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de services "2 personnes"	Satellis Essentiel	Satellis Intégral
Forfait 2 Cartes Visa Classic à débit immédiat ou 2 Cartes Visa Electron Sensea	11,35 €/mois soit 136,20 €/an	-
Forfait 2 Cartes Visa Classic à débit différé	12,50 €/mois soit 150 €/an	-
Forfait 2 Cartes Visa Premier à débit immédiat ou différé		23,65 €/mois soit 283,80 €/an

FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo	Solution 16/17	Satellis Jeune 16-17ans
Carte Visa Electron Sensea	-	1 €/mois	1 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic	1 €/mois	-	-
Carte de retrait Tribu Cirrus	-	-	1 €/mois

> OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée⁽¹⁾ d'un compte de dépôt joint* sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte mensuel*, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽¹⁾* Direct Ecureuil, la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa Electron Sensea (en option).

Cotisation à une offre groupée de services	
Sans carte de paiement	Gratuit
Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea	1 €/Carte/mois

* Services gratuits à l'unité.

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

> OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt	3 €/mois soit 36 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea	
Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte	
Quatre émissions de virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité	
Deux chèques de banque par mois	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽¹⁾ : Direct Ecureuil, ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte : AlertEcureuil	
La fourniture de relevés d'identités bancaires	
Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention par opération prévu à l'article R. 312-4-2 du Code Monétaire et Financier	
Le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte ⁽²⁾ fixé à 16,50 €/mois	
Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIPSEPA et téléreglement	
Un changement d'adresse une fois par an	

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(2) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

> COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération **8 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **80 €**
- Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)**
- Par opération **4 €**
- Dans la limite d'un plafond spécifique mensuel de **16,50 € relatifs aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**
- Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF**
- Par opération **8 €**
- Dans la limite d'un plafond spécifique mensuel de **25 € relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**
- Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base⁽¹⁾**
- Par opération **4 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **20 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par Saisie Administrative à Tiers Détenteur
- 10 % du montant de la saisie dans la limite de **95 €⁽²⁾**
- Frais par saisies-attribution ou saisies-conservatoires **105 €⁽²⁾**
- Frais pour gestion d'un paiement direct d'une pension alimentaire **28,50 €/trimestre**

> INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision et payé **12,50 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision et payé **12,50 €**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision.

Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux ou par la banque pour usage abusif **Gratuit**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - chèque inférieur ou égal à 50 € **22 €/rejet⁽¹⁾**
 - chèque supérieur à 50 € **42 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de **100 €**

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : en lettre simple
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾
 - prélèvement inférieur à 20 € **Montant du prélèvement**
 - prélèvement supérieur ou égal à 20 € **12 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de **40 €**

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle Fragile (OCF)

Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾⁽³⁾

- si montant de l'opération inférieur à 20 € **Montant du prélèvement plafonné à 6 €**
- si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € **6 € par rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond spécifique de **16,50 €/mois**

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

(1) Offre conforme à l'article D312-5 du Code Monétaire et Financier pris en application de l'article L312-1 du même code relatif au droit au compte.

(2) Ces frais ne sont pas soumis à TVA.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Frais applicables aux prélèvements SEPA, TIPSEPA et téléversements et aux prélèvements liés à une échéance de prêt.

(3) Plafond lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision **Gratuit**
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision..... **Gratuit**

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires absentes ou incorrectes)..... **28 €**

DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

> FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé..... **12 €⁽¹⁾**
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction..... **25 €**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques..... **25 €**

> PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽²⁾ pour les clients détenteurs de l'OCF..... **Plafonnement de 16,50 €/mois**
- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽²⁾ pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3 et R.312-4-3 du Code Monétaire et Financier **Plafonnement de 25 €/mois**

(1) Frais de poste inclus.

(2) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

> DÉCOUVERTS⁽¹⁾

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du Code de la Consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous les découverts (autorisés ou non autorisés) si le solde moyen débiteur du compte est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service Franchise d'agios ou le service Exonération des intérêts débiteurs a été souscrit.

Autorisation de découvert⁽²⁾ permanente

- Intérêts débiteurs **12 %⁽³⁾**
- Frais de gestion⁽⁴⁾ **13,20 €/an**

Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 400 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 12 %, le TAEG ressort à 12,54 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

Autorisation de découvert⁽²⁾ ponctuelle

- Intérêts débiteurs **12 %⁽³⁾**

Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 400 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 12 %, le TAEG ressort à 12,54 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Découvert non autorisé

Dépassement non autorisé du solde du compte ou de l'autorisation de découvert convenue

- Intérêts débiteurs **Taux de l'usure⁽⁵⁾**
- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs **3 €/trimestre**

À SAVOIR

Une autorisation de découvert adaptée à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseils à votre conseiller !

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Epargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence.

(4) Ces frais sont inclus dans les offres groupées de services.

(5) Taux d'usure disponibles en agence.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

FRANCHISE D'AGIOS

(service permettant de bénéficier d'une exonération des agios)..... **1,65 €/mois**
(dans la limite de 10 € d'intérêts débiteurs par trimestre)

EXONÉRATION DES INTÉRÊTS DÉBITEURS

(service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)

- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 €..... **3,50 €/mois**
- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000 €..... **6,60 €/mois**

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾⁽²⁾

IZICARTE

Izicarte est un produit de BPCE Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires.

PRÊTS PERSONNELS

- Frais de dossier **1 % du montant du prêt**
- minimum **60 €**
- crédits Jeunes⁽⁴⁾ **Gratuit**
- Taux **Nous consulter**

ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs⁽⁵⁾ **Nous consulter**

PRESTATIONS DIVERSES⁽⁶⁾

- Réédition de tableau d'amortissement..... **19,95 €**
- Mainlevée de garanties..... **95 €**
- Information annuelle aux cautions **Gratuit**
- Attestations diverses **20,30 €**

> CRÉDITS IMMOBILIERS⁽¹⁾

TAUX..... **Nous consulter**

FRAIS DE DOSSIER (% DU MONTANT EMPRUNTÉ)

- Prêt immobilier, prêt conventionné et prêt relais **1 % du montant du prêt⁽²⁾**
- minimum **350 €**
- Prêt Epargne Logement (CEL et PEL), nouveau prêt à Taux Zéro **Gratuit**

ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs⁽³⁾ **Nous consulter**
- Garantie Revente et Services Résidence Principale⁽⁴⁾
- un seul prélèvement pour 5 ans..... **185 €/5 ans**
- ou un prélèvement annuel pendant 5 ans..... **37 €/an**

PRESTATIONS DIVERSES

- Réédition de tableau d'amortissement..... **19,95 €**
- Attestations diverses sur crédit en cours **20,30 €**
- Frais de modulation ou de report d'échéances⁽⁵⁾ **Gratuit**
- Frais de modification d'un prêt en cours **60 €**
- Frais de mainlevée de garanties **95 €**
- Information annuelle aux cautions (par prêt) **Gratuit**
- Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (hors Prêt à l'Accession Sociale, hors substitution assurance emprunteur) **360 €**
- Frais de restructuration de prêt (suspension d'échéances ou accord amiable) **360 €**
- Réaménagement de prêt pour un crédit immobilier (renégociation) **1,50 % du capital restant dû**
- minimum **1 500 €**
- Double de contrat de prêt **50,75 €**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(4) Crédit Etudiant, Crédit Micro Portable Etudiant, Prêt pour avancer, Crédit Apprenti, Crédit 1^{er} véhicule, Crédit Permis à 1 euro par jour.

(5) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(6) Hors cas de défaillance de l'emprunteur.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Epargne. Pour le financement d'une opération relevant des articles L.313-1 et suivants du Code de la Consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(2) Limité à 500 € dans le cadre d'un Prêt à l'Accession Sociale.

(3) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(4) Garantie Revente et Services Résidence Principale, est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur. Tarif en vigueur au 01/09/2019.

(5) Hors intérêts.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

> ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE LIVRET D'ÉPARGNE MULTIPRODUITS ÉLECTRONIQUE

- Périodicité annuelle **Gratuit**
- Autre Périodicité **Gratuit**

RELEVÉ DE LIVRET D'ÉPARGNE MULTIPRODUITS AU FORMAT PAPIER

- Périodicité annuelle **Gratuit**
- Autre périodicité **1,45 €/relevé supplémentaire**

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert d'un compte épargne
 - vers une autre Caisse d'Épargne **Gratuit**
 - vers un autre établissement (CEL, PEL, LEP, PEP) **81,20 €**

AUTRES SERVICES

- Ouverture/clôture **Gratuit**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret A **Gratuit**
- Émission d'un chèque de banque hors Livret A **11,50 €**
- Frais de tenue et de gestion de compte épargne inactif⁽¹⁾
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier) **30 €/an**

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

1. le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés ;
2. le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelle que forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

- Eparfix, Eparplus **8,16 €/an**

> PLACEMENTS FINANCIERS

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA-PME

Pour une information complète et détaillée sur les coûts et frais relatifs aux produits et services financiers, il convient pour le Client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à ce type d'opération, service, instrument financier ou service auxiliaire que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre. La Caisse d'Épargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Épargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés semestriellement et calculés sur la valeur du portefeuille valorisé au dernier jour du semestre.

- Ouverture/Clôture **Gratuit**
- Frais de gestion PEA/PEA-PME (contenant uniquement des parts sociales) **Gratuit**

Titres hors Groupe

- Commission⁽¹⁾ proportionnelle⁽²⁾ à la valeur du portefeuille **selon barème**
 - Minimum de perception **25 €/an**
 - Jusqu'à 30 000 € **0,14 %/sem**
 - De 30 001 à 99 999 € **0,08 %/sem**
 - A partir de 100 000 € **0,04 %/sem**
- Commission⁽¹⁾ fixe par ligne (en supplément de la commission⁽¹⁾ proportionnelle⁽²⁾) **2,26 €/sem**

Titres du Groupe

- Sur PEA **3,80 €/sem**
- Par compte-titres
 - Jusqu'à 1 500 € **4,06 €/sem**
 - Au-delà 1 500 € **11,68 €/sem**

Comptes sans position

- Pour le semestre écoulé au 30/06 **8,50 €/sem**
- Pour le semestre écoulé au 31/12 **8,50 €/sem**

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Ecureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

(1) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/09/2019).

(2) Commission, prélevée semestriellement, proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au dernier jour du semestre, calculé par tranche, en fonction du barème indiqué.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA-PME

	En agence	Par téléphone Direct Ecuireuil - téléconseiller	Par Internet
Minimum de perception	15,90 €	10,90 €	7,90 €
Taux de courtage	1,45 %	1,15 %	0,40 %
Ordre non exécuté	12 €	12 €	Gratuit
Ordre annulé	12 €	12 €	Gratuit

- Opérations sur valeurs étrangères **Nous consulter**

OPÉRATIONS SUR ORGANISME COMMUN DE PLACEMENT

Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Épargne **Nous consulter**
- Souscription OPC autres banques **31 € + frais d'émetteur**

Rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule, de FCP garanti ou à promesse **Nous consulter**

OPÉRATIONS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

LES AUTRES OPÉRATIONS

- Attestation de plus-values (sur IFU) **Gratuit**
- Édition de l'Imprimé fiscal unique (IFU) **Gratuit**
- Duplicata de l'Imprimé fiscal unique (IFU) **17,75 €**
- Relevé ponctuel de portefeuille **8,10 €**
- Dépôt de titres non cotés
 - Frais de constitution sur dossier **203 €**
 - Acte de gestion (opérations sur titre, détachement, dividendes, etc.) **75 €/acte**

AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecuireuil
 - Service Abonnement **Gratuit**
 - Service Prise de bénéficiaires **10 €/an**
 - Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecuireuil⁽¹⁾ **7 €/an**
 - Cotisation forfait de services Bourse Esprit Ecuireuil **12 €/an**
(ce forfait comprend les services Abonnement et Prise de bénéficiaires, ainsi que l'assurance Moins Values Bourse Esprit Ecuireuil⁽¹⁾)
- Transfert total ou partiel de compte-titres, PEA/PEA-PME vers une autre banque
 - Commission fixe **130 €**
 - Commission par ligne **7 €**
- Transfert total ou partiel de compte-titres, PEA/PEA-PME vers autre établissement du réseau Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Frais de tenue et de gestion de compte-titres inactif **Droits de garde⁽²⁾**
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier)

(1) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecuireuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Les frais et commissions prélevés semestriellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

> ASSURANCE VIE **Nous consulter**

> PARTS SOCIALES

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES,
DEMANDE DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES **Gratuit**

> SERVICES DE GESTION PRIVÉE ET BANQUE PRIVÉE

LE CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE **Nous consulter**
LA GESTION SOUS MANDAT **Nous consulter**

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

> ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

■ Complémentaire Santé ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garanties des Accidents de la Vie ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garantie Obsèques ⁽²⁾	Nous consulter
■ Prévoyance Décès ⁽²⁾	Nous consulter
■ Dépendance ⁽³⁾	Nous consulter
■ Prévoyance du locataire ⁽⁴⁾	Nous consulter

> ASSURANCES POUR VOS BIENS

■ Automobile ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Habitation ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Télésurveillance ⁽⁵⁾	Nous consulter
■ Appareils multimédia portables	
- Sécur'Média Individuelle⁽¹⁾⁽⁶⁾	
- Formule 1	dont 3 € de frais de gestion... 42,60 €/an
- Formule 2	dont 3 € de frais de gestion... 84,60 €/an
- Sécur'Média Famille⁽¹⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾	
- Formule 1	dont 3 € de frais de gestion... 61,60 €/an
- Formule 2	dont 3 € de frais de gestion... 115,60 €/an
- Assurance Mobile⁽¹⁾⁽⁶⁾⁽⁸⁾	32,59 €/an
Avec mensualisation de la prime	35,60 €/an
	(soit 2,97 €/mois)

> ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

■ Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 4 € de frais de gestion... 86,68 €/an
■ Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 24/03/2014 ...	dont 4 € de frais de gestion... 75,28 €/an
■ Assurance sur Epargne ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3 € de frais de gestion... 27 €/an
■ Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 22/11/2010	24 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
- Assurance sur Compte⁽¹⁾⁽²⁾	
- Formule Individuelle	36 €/an
- Formule Famille ⁽³⁾	57,60 €/an
- Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾⁽²⁾	18,30 €/an
- Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA⁽¹⁾⁽²⁾	13,20 €/an
■ Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾	22 €/an
■ Satellis Assurance ⁽¹⁾⁽²⁾	15,70 €/an
■ Satellis Protection ⁽¹⁾⁽⁴⁾	10,98 €/an
■ Satellis Juriprotection ⁽¹⁾⁽⁴⁾	
- compte simple	19,88 €/an
- compte joint	32,07 €/an

DÉFINITION : Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

À SAVOIR

L'Assurance sur Compte protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Garanties Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) SECUR' et Obsèques, SECUR' Urgence sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des Assurances. SECUR' Famille est un contrat de BPCE Vie et BPCE Prévoyance, entreprises régies par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(3) Ecoreuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(4) Prévoyance du Locataire est un contrat d'assurance de CNP Assurances et CNP CAUTION, entreprises régies par le Code des Assurances.

(5) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Epargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1300000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18-20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.

(6) Tarif en vigueur au 01/09/2019.

(7) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(8) Arrêt de commercialisation.

(1) Protection Juridique, Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service Opposition, Satellis Assurance, Satellis Protection et Satellis Juriprotection sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Tarif en vigueur au 01/09/2019.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Arrêt de commercialisation.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

> FRAIS DE SUCCESSION

- Frais d'ouverture de dossier (avoir successoral au jour du décès)⁽¹⁾
 - inférieur ou égal à 2 000 € **55 €**
 - de 2001 à 10 000 € **150 €**
 - de 10 001 à 100 000 € **310 €**
 - supérieur à 100 000 € **560 €**
- Frais de règlement de succession
 - date d'ouverture de succession < 1an **Gratuit**
 - date d'ouverture de succession entre 1 et 2 ans **90 €**
 - date d'ouverture de succession > 2 ans **180 €**

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES⁽¹⁾

> CARTES

Se reporter à la page 11, pour les paiements et retraits en euros et en devises.

> OPTION INTERNATIONALE⁽²⁾

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte	Illimités⁽⁵⁾	3/mois⁽⁴⁾	Illimités⁽⁵⁾	4/mois⁽⁴⁾	Illimités⁽⁵⁾	Illimités⁽⁴⁾⁽⁵⁾
Paiement par carte	Illimités⁽⁵⁾	10/mois	Illimités⁽⁵⁾	Illimités⁽⁵⁾	Illimités⁽⁵⁾	Illimités⁽⁵⁾
Virements	Illimités⁽⁷⁾	-	Illimités⁽⁷⁾	1/mois⁽⁶⁾	Illimités⁽⁷⁾	1/mois⁽⁶⁾
Tarification	4 €/mois		16 €/mois		18 €/mois	
Engagement	1 mois⁽³⁾		2 mois⁽³⁾		2 mois⁽³⁾	

> CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES)

- Commission de change **Nous consulter**
- Commission de service **3 %⁽⁸⁾, mini 5 €**

ACHAT DE CHÈQUES DE VOYAGE (EXCLUSIVEMENT AMERICAN EXPRESS)

- Commission de change **Nous consulter**
- Commission de service **3 %⁽⁸⁾, mini 5 €**

> VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- Frais par virement en euros :
 - commission proportionnelle **0,10 %⁽⁹⁾**
 - minimum de perception **23 €**
 - frais du correspondant⁽⁹⁾ **25 €**
- Frais par virement en devises :
 - commission proportionnelle **0,10 %⁽⁹⁾**
 - minimum de perception **23 €**
 - commission de change **0,05 %⁽⁹⁾**
 - minimum de perception **10 €**
 - frais du correspondant⁽¹⁰⁾ **25 €**
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc⁽¹⁰⁾
(virement en € et dont le montant est < 150 000 €) **5 €**
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires absentes ou incorrectes) **28 €**
- Frais d'intervention (de retour de fonds, d'avis de sort) **28 €**
- Confirmation d'émission de virement **18,90 €**

(1) Opérations en devises hors euros impliquant un pays hors EEE (Espace Economique Européen composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque).

(2) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 - Séjour +.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Dans la limites des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(6) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

(7) Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil.

(8) Du montant du chèque ou de l'opération.

(9) De la contrevaletur euro du montant du virement.

(10) Tous frais à charge de l'émetteur.

1) Si compte-titres ou PEA, frais en supplément. Nous consulter.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA⁽¹⁾

Virement en € hors zone SEPA⁽¹⁾, en devises (quel que soit le pays)

■ Frais par virement	14,50 €
■ Commission de change	0,05 % ⁽²⁾
minimum de perception	10 €
■ Frais d'intervention (de retour de fonds, d'avis de sort).....	28 €
■ Code BIC/IBAN ou coordonnées bancaires absentes ou incorrectes.....	28 €

> CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

En euros

■ Commission de service.....	0,10 % ⁽³⁾
minimum de perception	23 €

En devises

■ a - Commission de service	0,10 % ⁽³⁾
minimum de perception	23 €
■ b - Commission de change	0,05 % ⁽³⁾
minimum de perception	10 €
Minimum de perception (a+b).....	33 €

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽⁴⁾

En euros⁽⁵⁾

■ Commission de service.....	0,10 % ⁽³⁾
minimum de perception	23 €

En devises

■ a - Commission de service	0,10 % ⁽³⁾
minimum de perception	23 €
■ b - Commission de change	0,05 % ⁽³⁾
minimum de perception	10 €
Minimum de perception (a+b)	33 €

Date de valeur⁽⁶⁾ et délai d'indisponibilité⁽⁷⁾ Nous consulter

CHÈQUE DE BANQUE EN DEVISES

■ Frais d'émission d'un chèque de banque en devises (quel que soit le pays) :

- commission proportionnelle.....	0,10 % ⁽¹⁾
minimum de perception	23 €
- commission de change (en supplément).....	0,05 % ⁽¹⁾
minimum de perception	10 €

> COMPTES EN DEVISES⁽²⁾

LES COMPTES EN DEVISES

■ Ouverture de compte (individuel ou joint).....	Gratuit
■ Frais de tenue de compte	Gratuit
■ Envoi de relevé (périodicité mensuelle)	Gratuit
■ Clôture de compte (individuel ou joint)	Gratuit

LE CHANGE SCRIPTURAL (POUR LES COMPTES EN DEVISES)

■ Commission de change	0,05 % ⁽³⁾
minimum de perception	10 €

(1) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

(2) De la contrevaletur euro du montant du virement.

(3) Du montant du chèque.

(4) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne.

(5) Sous réserve d'acceptation en fonction du pays.

(6) Date de référence servant au calcul des intérêts débiteurs et créditeurs.

(7) Délai pendant lequel la Caisse d'Epargne peut refuser une avance sur le chèque remis à l'encaissement. La mise à disposition des fonds ne préjuge pas du dénouement des opérations d'encaissement.

(1) Du montant du chèque.

(2) Sous réserve de commercialisation.

(3) Du montant du chèque ou de l'opération.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

> TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY

La réalisation de ses opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller.

Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même, via son espace personnel de banque à distance (Direct Ecureuil).

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN 5 €

Opération effectuée par un téléconseiller.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Émission de virements SEPA⁽¹⁾

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque 5 €

Opération effectuée par un téléconseiller.

AUTRES OPÉRATIONS

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement 5 €

Opération effectuée par un téléconseiller.

12 NUMÉROS UTILES

> ASSISTANCE

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

> NOS PARTENAIRES ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

BPCE ASSURANCES,

Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860. Entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88, avenue de France - 75641 CEDEX PARIS 13.

BPCE VIE,

Société Anonyme au capital social de 161 469 776 euros - 349 004 341 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

CNP ASSURANCES,

Entreprise régie par le Code des assurances. Société Anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré. 341 737 062 RCS Paris - Siège social : 4, place Raoul Dautry - 75716 Paris Cedex 15.

CNP CAUTION,

Entreprise régie par le Code des assurances. Société Anonyme au capital de 258 734 553,36 euros entièrement libéré. 383 024 098 R.C.S. Paris - Siège social : 4, place Raoul Dautry - 75015 Paris.

(1) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Principauté d'Andorre et l'Etat du Vatican.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

13 RÉSoudre UN LITIGE

> VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **votre conseiller [en agence/e-agence] est le premier interlocuteur** pour répondre à votre réclamation. Vous pouvez le joindre depuis votre messagerie sécurisée dans votre espace personnel de banque à distance (Direct Ecureuil) ou via les coordonnées de votre agence.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation à la Caisse d'Épargne Ile-de-France :

PAR ÉCRIT
Caisse d'Épargne Ile-de-France Service Relations Clientèle - 26-28 rue Neuve Tolbiac CS 91344 - 75633 Paris Cedex 13

Nous nous engageons à vous répondre sous **10** jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la **Caisse d'Épargne** vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

> VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence et du **Service Relations Clientèle**, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- **Le médiateur [de la consommation*/de la Caisse d'épargne]** pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

PAR INTERNET	PAR COURRIER
www.mediateur-ceidf.fr ⁽¹⁾ rubrique « Déposer un dossier »	M. le Médiateur TSA 31359 75621 Paris Cedex

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
http://www.amf-france.org ⁽¹⁾	M. le Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

- **Le médiateur de l'assurance** pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
https://www.mediation-assurance.org ⁽¹⁾	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par Internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voies extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr>⁽¹⁾

* Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso.

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

BANQUE & ASSURANCES

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE